



LE DROIT
DE L'ÊTRE HUMAIN
À LA PAIX

DÉCLARATION
DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL



« L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. »

(Acte constitutif de l'UNESCO, article premier)

LE DROIT DE L'ÊTRE HUMAIN À LA PAIX

UNE paix durable est la condition préalable de l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain. Cette paix n'est pas celle du silence, celle d'hommes et de femmes silencieux, « silencés », mais la paix de la liberté — et par là même de lois justes — celle de la joie, de l'égalité, de la solidarité, où tous les citoyens comptent, vivent ensemble, partagent.

Paix, développement et démocratie forment un triangle interactif. Chacun de ces trois éléments est tributaire des deux autres. Sans démocratie, il n'est pas de développement durable : les disparités deviennent insupportables et débouchent sur la contrainte et la domination.

En 1995, année du cinquantième anniversaire des Nations Unies et de l'UNESCO, Année internationale de la tolérance, nous rappelions avec insistance que nous ne pourrions combattre à la racine la marginalisation, l'indifférence, le ressentiment et l'inimitié, rompant ainsi le cercle vicieux qui mène à l'humiliation, à l'affrontement et à l'usage de la force, que dans la mesure où nous cherchons tous les jours à mieux connaître et respecter les autres — en nous disant chacun « l'autre, c'est moi ! ».

Il nous faut débusquer les causes profondes des problèmes mondiaux et nous efforcer, en agissant avec imagination et persévérance, d'étouffer les conflits à la racine ou, mieux encore, de les prévenir. La prévention : voilà la véritable victoire à la mesure des facultés propres à l'être humain. Savoir pour prévoir. Prévoir pour prévenir. Agir à temps, avec résolution et courage, en sachant que la prévention n'est visible que lorsqu'elle échoue et que la paix, la santé, la normalité ne font pas les

gros titres des médias. Il nous faut travailler à rendre plus visibles ces éléments intangibles, ces exploits qui passent inaperçus.

La renonciation généralisée à la violence requiert l'engagement de **toute** la société. Elle est l'affaire non du gouvernement, mais de l'État, non de quelques dirigeants mais de l'ensemble de la société (civils, militaires, Églises). La mobilisation qui est nécessaire d'urgence pour passer en deux ou trois ans d'une culture de guerre à une culture de paix exige la coopération de tous. Pour changer, le monde a besoin de tout le monde. Il faut une nouvelle approche de la sécurité à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les forces armées doivent être garantes de la stabilité démocratique et de la protection des citoyens, car il est impossible de passer de systèmes caractérisés par une sécurité totale et une liberté nulle à des systèmes où la liberté serait totale et la sécurité, nulle. Les ministères de la guerre et de la défense doivent se transformer progressivement en ministères de la paix.

Pour faire face aux situations d'urgence, il faut des procédures de prise de décision et d'intervention spécialement conçues pour assurer rapidité, coordination et efficacité. Car si nous sommes prêts pour des guerres improbables, à grand renfort d'engins d'un coût exorbitant, nous ne sommes pas équipés pour prévenir et atténuer les catastrophes naturelles ou provoquées qui nous frappent encore et toujours. Nous sommes sans défense face aux intempéries, face aux aléas de la nature. La protection des citoyens apparaît aujourd'hui comme l'une des grandes tâches que doit assumer la société tout entière si nous voulons réellement créer le cadre solide d'une coexistence authentiquement démocratique. Si nous investissons dans les secours et l'aide d'urgence, mais aussi — et surtout — dans la prévention et le long terme (par exemple, dans des réseaux d'adduction et de stockage de l'eau à l'échelle de continents), nous serions préparés à la paix, à vivre en paix. Aujourd'hui, nous sommes

préparés à l'éventualité de la guerre et nous vivons notre existence quotidienne démunis et sans défense face aux vicissitudes de toute nature.

Le système des Nations Unies devra se doter aussi de la capacité de réaction et des dispositifs appropriés pour éviter que ne se répètent ces atrocités et ces génocides qui hantent notre conscience collective : le Cambodge, la Bosnie-Herzégovine, le Libéria, la Somalie, le Rwanda, etc.

LE désir de paix est aujourd'hui général et nous devons saluer la lucidité et le courage dont ont fait montre toutes les parties en conflit lors des accords conclus en El Salvador, en Namibie, au Mozambique, en Angola, en Afrique du Sud, au Guatemala, aux Philippines. Ces accords nous emplissent d'espoir, mais aussi de tristesse lorsque nous songeons à toutes les vies sacrifiées sur le long chemin du cessez-le-feu, aux plaies encore à vif, si difficiles à panser. C'est pourquoi, alors que nous travaillons à relancer la construction de « la paix dans l'esprit des hommes », nous demandons aux belligérants qui s'en remettent encore à la force des armes de se résoudre à déposer celles-ci et à s'ouvrir à la réconciliation.

Il ne suffit pas de dénoncer les maux. L'heure est à l'action. Il ne suffit pas de nous scandaliser en apprenant le nombre d'enfants victimes de l'exploitation sexuelle ou du travail forcé, le nombre de réfugiés ou d'affamés. Il s'agit de réagir, **chacun** dans la mesure de ses moyens. Nous ne pouvons nous contenter de regarder ce que fait le gouvernement. Il nous faut renoncer à une partie de « ce qui est à nous ». Il faut donner, il faut se donner. Cesser d'imposer des modèles de développement ou de vie. Le droit à la paix, le droit de **vivre en paix**, suppose que l'on cesse de croire qu'il y a, d'un côté, les vertueux et les sages et, de l'autre, ceux qui sont dans l'erreur ; d'un côté, ceux qui ne cessent de donner, de l'autre, ceux qui ne cessent de manquer.

IL est évident que l'on ne peut payer en même temps le prix de la guerre et celui de la paix. Garantir à **tous** les êtres humains l'éducation tout au long de la vie permettrait : de maîtriser la croissance démographique, d'améliorer la qualité de la vie, d'accroître la participation des citoyens, de réduire les flux migratoires, d'atténuer les inégalités dans la répartition des biens, d'affirmer les identités culturelles, d'empêcher la dégradation de l'environnement grâce à de très importantes modifications des habitudes en matière énergétique et dans les transports urbains, de favoriser le développement endogène et le transfert des connaissances, de favoriser la rapidité et l'efficacité de la justice grâce à des mécanismes appropriés de concertation internationale, de doter le système des Nations Unies des moyens appropriés pour se saisir en temps voulu des questions à caractère transnational... Rien de tout cela ne peut se faire dans un contexte de guerre. Il faudra donc réduire les investissements en armements et moyens de destruction pour investir davantage dans l'édification de la paix.

Somme de traditions, pensées, langues et formes d'expression, souvenirs, oublis, désirs, rêves, expériences, refus, telle est la culture, dont l'expression suprême est le comportement quotidien. Notre grande richesse, c'est l'infinie diversité des cultures, réunies en un épi serré — notre force — par quelques valeurs universelles qui doivent se transmettre depuis le berceau et tout au long de l'existence. Les proches — les mères surtout —, les maîtres et les professeurs, les moyens de communication... **tous** doivent concourir à la diffusion de principes éthiques, de modèles de référence universels, aussi nécessaires aujourd'hui aux déshérités qu'aux nantis. Aux premiers, parce qu'ils ont le droit d'accéder au minimum vital qu'exige la dignité humaine. Aux seconds, parce que les biens matériels n'apportent pas le plaisir que l'on en attend. La possession n'entraîne pas la jouissance quand elle n'a pas été rêvée. Pour

apprendre, il est bon de disposer du matériel approprié. Mais rien ne peut remplacer la parole amie du maître, la caresse et le sourire des parents. Il n'est de pédagogie, en fin de compte, que de l'exemple. Et de l'amour.

L'apprentissage sans frontières — géographiques, d'âge, de langue — peut contribuer à changer le monde, en supprimant ou en abaissant les multiples barrières qui s'opposent aujourd'hui à l'accès de tous au savoir et à l'éducation. L'éducation doit contribuer au renforcement, à la préservation et au développement de la culture et de l'identité des peuples.

La mondialisation comporte un danger d'uniformité et avive la tentation de se replier sur soi et de s'enkyster dans sa conviction (religieuse, idéologique, culturelle, nationaliste). Devant cette menace, « nous devons mettre l'accent sur des formes d'apprentissage et de réflexion critique qui permettront à chaque individu de comprendre un environnement en évolution, de créer de nouveaux savoirs et de façonner son propre destin ».¹

Les peuples autochtones doivent vivre dans des conditions d'égalité avec les autres cultures, participant pleinement à l'élaboration et à l'application des lois. Paix signifie diversité, mélange — de « cultures métisses et nomades », pour citer Carlos Fuentes —, sociétés pluriethniques et plurilingues. La paix n'est pas une abstraction : elle possède un riche contenu culturel, politique, social et économique.

ET surtout, cette transformation profonde qui, de la sujétion et de l'enfermement, mène à l'ouverture et à la générosité, cette mutation axée sur la conjugaison par tous et au quotidien du verbe « partager »

1. La réaffirmation de la réunion d'Amman. Éducation pour tous : atteindre l'objectif. Juin 1966.

— clé d'un avenir différent — ne pourra advenir sans la **jeunesse**. Et encore moins à son insu. A ces jeunes, qui sont notre espérance, qui nous interpellent et qui cherchent en nous et dans des instances extérieures la réponse à leurs incertitudes et à leurs inquiétudes, nous devons dire que c'est en eux-mêmes qu'ils doivent chercher toute explication, que c'est en soi que chacun trouve la motivation et le rai de lumière qu'il recherche. Bien qu'il nous semble parfois — à leur consternation et à la nôtre — très difficile de nous exprimer en ces termes, nous ne pouvons, en notre double qualité d'éducateurs et d'apprenants perpétuels, que leur dire, comme dans le poème de Cavafis : « Ithaque déjà t'a donné la traversée ; plus, elle ne peut te donner. » Ils doivent suivre leur propre dessein. Leur propre réflexion. Sans ingérences extérieures intéressées, surtout lorsqu'elles les coupent de ce « puits profond » personnel, de cet intellect, de ce talent, de cette faculté d'invention qui est le plus grand trésor individuel et collectif de l'humanité. Le recours aux sectes et à la drogue comme moyen d'évasion est le symptôme le plus clair de cette pathologie de l'âme qui est aujourd'hui le grand problème de l'humanité. Or, éduquer signifie précisément mobiliser l'immense potentiel qui est en chacun, afin que chacun puisse l'exploiter pleinement et se faire ainsi le maître et l'artisan de son propre destin. Nous ne pouvons donner à la jeunesse ce que l'âge nous a ôté, mais nous pouvons lui donner l'expérience que nous avons accumulée et qui est la somme de nos échecs et de nos succès, le fruit d'un parcours marqué par le poids, la joie, la souffrance, la perplexité, mais aussi l'élan renouvelé de chaque instant.

Que la jeunesse ne se range-t-elle sous la bannière de la paix et de la justice ! Cela est à mes yeux si déterminant pour le bon accomplissement de notre mission que j'ai proposé à la Conférence générale comme thème central de réflexion pour sa prochaine session

« L'UNESCO et les jeunes¹ ». L'occasion sera bonne, puisque la Conférence générale examinera, pour adoption, la « Déclaration universelle des droits de l'homme des générations futures² ».

Quel que soit le thème abordé (environnement, population, développement social, droits de l'homme et démocratie, femmes, habitat), toutes les grandes conférences des Nations Unies se sont accordées à proclamer que : **l'éducation** est la clé de l'indispensable changement d'orientation d'un monde où l'écart qui nous sépare les uns des autres, en termes de richesses matérielles et de savoir, ne cesse de se creuser au lieu de se combler. Investir dans l'éducation, ce n'est pas seulement respecter un droit fondamental, c'est bâtir la paix et le progrès des peuples. L'éducation pour tous, par tous, tout au long de la vie : voilà le grand défi, et ce défi ne souffre aucun retard. Chaque enfant est le patrimoine le plus important à sauvegarder. Parfois, on a l'impression que l'UNESCO s'efforce uniquement de préserver les monuments en pierre ou les sites naturels. Ce n'est pas le cas. C'est là ce qui est le plus visible. Le moins vulnérable. Mais nous devons protéger la totalité de notre héritage : le patrimoine spirituel, intangible, fragile. Le patrimoine génétique³. Et, surtout, le patrimoine éthique, ces valeurs essentielles, universelles, que notre Acte constitutif définit avec une clarté inspirée. Si nous pensons vraiment que chaque enfant est un peu notre enfant, nous devons procéder à une révision radicale des principes qui sous-tendent l'actuelle « mondialisation », pour que l'être humain devienne le destinataire et le protagoniste de toute politique et de toute stratégie.

1. En 1995, le thème était « Les autoroutes de l'information ».

2. Initiative commune de l'UNESCO et de la Fondation Cousteau.

3. Déclaration sur le génome humain, élaborée par le Comité international de bioéthique, qui sera soumise à la Conférence générale en octobre 1997.

En 1989, un système s'est effondré parce que, fondé sur l'égalité, il avait oublié la liberté. Le système actuel, fondé sur la liberté, risque de connaître le même sort s'il oublie l'égalité et la solidarité. Le fracas dans lequel s'est écroulé le « rideau de fer » a empêché d'entendre les coups qui ébranlent les fondations du système des « vainqueurs » de la guerre froide. C'est pourquoi la morale — et l'intérêt — nous commande de renforcer sur tous les fronts la lutte contre l'exclusion et la marginalisation. **Tous** doivent se sentir concernés. Tous doivent contribuer à faciliter la grande transition de la raison de la force à la force de la raison, de l'oppression au dialogue, de l'isolement à l'interaction et à la coexistence pacifique. Mais il s'agit d'abord de vivre. Et de donner un sens à la vie. Éradiquer la violence, voilà ce à quoi nous sommes résolus. Éviter la violence et la contrainte en s'attaquant, comme je le disais, aux sources même du ressentiment, de la radicalisation, du dogmatisme, du fatalisme. La pauvreté¹, l'ignorance, la discrimination, l'exclusion sont autant de formes de violence qui peuvent conduire — sans d'ailleurs jamais les justifier — à l'agression, à l'emploi de la force, à l'action fratricide.

UNE conscience de paix — pour la coexistence, pour la science et ses applications — n'est pas une chose qui s'improvise du jour au lendemain ou qui se décrète. Elle se forge dans le retour — après la fin des illusions du matérialisme et de l'asservissement au marché — à la liberté de penser et d'agir, sans artifices, à l'austérité, à la force indomptable de l'esprit, qui est la source même de la paix comme de la guerre, ainsi que l'avaient proclamé les fondateurs de l'UNESCO.

La science est toujours positive, mais ses applications ne le sont pas toujours. Les progrès de la technique et du savoir peuvent servir à

1. Voir ma déclaration de janvier 1996.

enrichir ou à appauvrir notre vie : ils peuvent aider les êtres humains à affirmer leur identité et à développer leurs capacités ou, au contraire, ils peuvent être utilisés pour usurper la personnalité et empêcher les talents de s'épanouir. Seule la conscience, qui est responsabilité — en cela, elle est éthique et morale — permet le bon usage des produits de la raison. La conscience doit être l'auxiliaire et le guide de la raison. A l'éthique de la responsabilité doit s'ajouter une éthique de la conviction, de la volonté. La première naît du savoir et de la connaissance, la seconde, de la passion, de la compassion, de la sagesse.

Ce siècle aura été marqué par de formidables progrès scientifiques et technologiques : nous avons appris à diagnostiquer et à soigner de nombreuses maladies qui sont cause de souffrance et de mort ; nous communiquons avec une précision et une vitesse extraordinaires ; nous avons à notre disposition une information instantanée et illimitée. Mais les antibiotiques et les télécommunications ne sauraient faire oublier les conflits sanglants qui ont broyé des millions de vies en fleur et infligé des souffrances indescriptibles à d'innombrables innocents. Toutes les horreurs de la guerre, pourtant si présentes aujourd'hui grâce aux progrès de l'audiovisuel, semblent impuissantes à arrêter la gigantesque machine de la guerre qui n'a cessé de se renforcer au cours des siècles. C'est aux générations actuelles qu'incombe la tâche quasi impossible demandée dans la Bible de « forger des charrues avec les épées »¹ et de transformer l'instinct de guerre — qui remonte à la nuit des temps — en une conscience de paix. Ce serait l'acte le meilleur et le plus noble que pourrait réaliser le « village global » et le plus beau cadeau à faire à nos descendants. Avec quelle satisfaction et quel soulagement nous pourrions alors regarder nos enfants dans les yeux !

1 Isaïe 2, 4.

Ce serait aussi la meilleure façon de célébrer en 1998 le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.


D'autres « droits » sont venus s'ajouter à ceux qui avaient été proclamés en 1948¹. Tous doivent être pris en compte, sans oublier celui qui conditionne tous les autres : le droit à la paix, le droit de vivre en paix, qui n'est autre que le droit à notre « souveraineté personnelle », au respect de la vie et de sa dignité.

LES droits de l'homme ! A l'aube d'un nouveau millénaire, tel doit être notre idéal : mettre ces droits en pratique, les compléter, les vivre, les revivre, les réactiver chaque matin ! Aucune nation, aucune institution ou aucun individu ne peut se sentir autorisé à s'approprier ou à représenter les droits de l'homme et encore moins à délivrer des brevets aux autres dans ce domaine. Les droits de l'homme ne sont pas quelque chose qu'on possède ou qu'on peut donner : il faut les conquérir et les mériter chaque jour. On ne saurait non plus les considérer comme une abstraction ; ce sont des modalités d'action concrètes qui doivent s'intégrer à la vie de tous les hommes et de toutes les femmes et au droit de chaque pays. Traduisons la Déclaration dans toutes les langues ; affichons-la dans toutes les écoles, dans toutes les maisons, aux quatre coins du monde ! Ainsi l'utopie d'aujourd'hui deviendra l'heureuse réalité de demain ! Apprendre à connaître, à faire, à être, à vivre ensemble² !

En ce début d'année — période de bilan et de projets —, je lance un appel à toutes les familles, aux éducateurs, aux responsables religieux, aux parlementaires, au personnel politique, aux artistes, aux

-
1. Pactes de 1966 et droits de l'homme de la « troisième génération ». Récemment, à Istanbul, droit au logement.
 2. Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, présidée par Jacques Delors.

intellectuels, aux scientifiques, aux artisans, aux journalistes ; à toutes les associations humanitaires, sportives, culturelles, aux médias, pour qu'ils diffusent partout un message de tolérance, de non-violence, de paix et de justice, pour qu'ils encouragent des attitudes de compréhension, de désintéressement et de solidarité¹ afin que, avec une mémoire de l'avenir plus active que celle du passé, nous sachions regarder tous ensemble devant nous pour construire, dans des conditions difficiles et sur un terrain ingrat, un avenir de paix — droit fondamental et condition indispensable. C'est ainsi que « Nous, les peuples », pourrons tenir la promesse faite en 1945, alors que nous avons encore devant les yeux les images abominables du terrible conflit qui venait de se terminer : « préserver les générations futures du fléau de la guerre »², « en élevant les défenses de la paix dans l'esprit »³ de tous les habitants de la Terre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Federico Mayor', with a long vertical stroke at the beginning.

Federico Mayor
Janvier 1997

1. « Solidarité intellectuelle et morale », comme il est dit dans le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO.
2. Charte des Nations Unies.
3. Acte constitutif de l'UNESCO.

« Tout individu a droit à la vie,
à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 3.